

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE
OF THE SECRETARY GENERAL
FOR COTE D'IVOIRE

BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL
DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUE

Le Comité de Suivi en sa session du 05 mai 2003, a accueilli le Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E.M. Amara Essy.

Monsieur Amara Essy a tenu à encourager le Comité dans son travail et lui a donné des indications précieuses pour la poursuite de sa mission.

Le Comité a pris connaissance de « l'Accord de Cessez-le-feu Intégral et d'Arrêt Total et Définitif des Hostilités sur toute l'Etendue du Territoire National » signé entre les FANCI et les Forces Nouvelles le samedi 03 mai 2003.

Le Comité de Suivi se réjouit grandement de la signature de cet Accord qui constitue un pas très important dans le processus de la restauration de la paix, la sécurité et la réconciliation nationale.

Il souhaite vivement que les forces politiques s'insèrent encore plus vigoureusement dans ce même processus.

Fait à Abidjan, le 05 mai 2003